

# LES DÉCHETS ALIMENTAIRES, C'EST PAR ICI!

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, tous les ménages doivent trier leurs déchets alimentaires. Ces biodéchets ne doivent plus être jetés dans la poubelle d'ordures ménagères.

Pour proposer une solution aux habitant(e)s n'ayant pas la possibilité de composter, la communauté de communes Terres Toulaises met à disposition des conteneurs dédiés.



## Mode d'emploi



Communauté de communes  
Terres Toulaises

rue du Mémorial du Génie  
CS 40 325 Écrouves  
54 201 Toul CEDEX

03 83 43 23 76  
contact@terrestouloises.com  
www.terrestouloises.com



Tri|réduction des déchets, continuons ensemble !

de déchets

+ de tri

## Déchets acceptés



peaux/pelures de fruits (y compris agrumes)



coquilles d'œuf, de noisettes, de noix



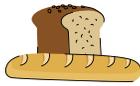
épluchures de légumes



légumes et fruits gâtés



restes de repas cuits et crus



pains



essuie tout



bouquets de fleurs fanées



plantes fanées (plante avec terre et racines, sans pot)



marc de café et thé (avec filtre papier)



croûtes et restes de fromage



restes de viande, de poisson et crustacés

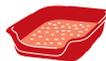
## À ne pas mettre



sacs dits « biodégradables »



excréments



litières

Emballages



capsules en aluminium



Déchèterie

huiles de friture usagées

## Où sont les conteneurs pour déchets alimentaires ?

Liste des sites disponibles sur [www.terrestouloises.com](http://www.terrestouloises.com)



RÉSERVÉ EN PRIORITÉ AUX USAGERS NON DOTÉS D'UN COMPOSTEUR



## Charte d'engagement

Dans le cadre de l'obligation de tri à la source des biodéchets au 1<sup>er</sup> janvier 2024, la CC2T, met à disposition des habitant(e)s n'ayant pas de jardin, des équipements en accès libre pour le dépôt de leurs déchets alimentaires.

### Pour accéder à ces conteneurs, je m'engage à :

- utiliser le bioseau et les sacs en papier kraft dédiés
- respecter les consignes d'utilisation et le matériel (pédale d'ouverture)
- ne jamais déposer de sacs plastiques, même ceux dits biodégradables ou compostables
- ne pas dégrader les équipements et signaler à la CC2T toute dégradation ou dysfonctionnement éventuel
- laisser le bioseau dans le logement en cas de déménagement

La communauté de communes Terres Toulouises développe les sites dédiés au dépôt des déchets alimentaires, en assure le suivi et met gratuitement à disposition le matériel nécessaire.

Un bioseau gratuit et 50 sacs kraft pour chaque utilisateur(ice) pour une première dotation.

## Formulaire à remplir

Je, soussigné(e),

Nom : .....

Prénom : .....

Ville : .....

Adresse : .....

N° étage : ..... N° appt. : .....

N° badge : .....

Site(s) utilisé(s) : .....

Téléphone : .....

Atteste avoir pris connaissance de la charte d'engagement ci-contre.

(si procuration, nom de la personne signataire : .....

Date :

Signature :

Veillez vous présenter à la CC2T, muni(e) d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

À remplir par le service : CU .....